

Trame de CCTP électricité courants forts

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Objet et normes

Le lot comprend l'installation électrique courants forts depuis [point de livraison] jusqu'aux équipements terminaux. Les installations respectent la norme NF C 15-100. Préciser les limites avec les lots courants faibles, CVC, SSI et ascenseurs.

2 Origine et tableaux

Comptage, tableau général basse tension, tableaux divisionnaires par zone. Réserve disponible à prévoir dans chaque tableau : [à définir]. Repérage des circuits et schémas affichés.

3 Distribution

Chemins de câbles, goulottes et conduits par zone, câbles par section. Supports, traversées et calfeutrements compris. Comptage des chemins de câbles au mètre linéaire.

4 Appareillage

Prises de courant, interrupteurs, boîtes de sol, par local selon les plans. Gamme et couleur à préciser. Boîte, conducteurs et protection compris dans le prix unitaire.

5 Éclairage

Luminaires par local, avec niveau d'éclairement visé, détection de présence et gradation selon les zones. Préciser les supports en faux plafond et le titulaire des découpes.

6 Éclairage de sécurité

Blocs autonomes d'évacuation et d'ambiance, balisage, positions selon les plans de sécurité. Télécommande de mise au repos si elle est demandée.

7 Terre et alimentations des autres lots

Prise de terre, liaisons équipotentielles. Alimentation jusqu'à un organe de coupure de proximité pour chaque équipement des autres lots, listés dans un tableau annexe.

8 Contrôles et réception

Continuité, isolement, prise de terre, essais des différentiels, attestation de conformité. Remise des schémas à jour et du dossier des ouvrages exécutés.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.